

Le complément du comparatif d'inégalité dans les romans de Chrétien de Troyes

Autor(en): **Eskénazi, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **56 (1992)**

Heft 223-224

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399897>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE COMPLÉMENT DU COMPARATIF D'INÉGALITÉ DANS LES ROMANS DE CHRÉTIEN DE TROYES (BN 794) ¹.

0. La recherche que nous entreprenons ici nous a été inspirée par trois passages du corpus où la construction avec **que** et la construction avec **de** se succèdent plus ou moins immédiatement :

1, 69, 94	CLIGES 4372	N'est il <i>plus biax</i> que je ne sui, et molt <i>plus gentix hom</i> de moi ?
2, 55	CLIGES 4724	tant con pins est <i>plus biax</i> que charmes, et li loriers <i>plus</i> del seü.
3, 64	GRAAL 8176	cuidiez vos <i>mialz</i> de lui valoir por ce que abatu l'avez ? [...]
	8186	adonques vos tesmoingneroie que vos vaudreiez <i>mialz</i> que il, ne ne vos avroie plus vil.

D'autres rapprochements, intercontextuels, nous ont conforté dans notre propos;
en voici quelques-uns :

4, 59, 72, 104	GRAAL 4763	[...] le roi d'Escavalon, qui <i>plus</i> est <i>biax</i> que Ausalon
	GRAAL 7205	que pucele n'est ele pas, einz est <i>pire</i> que Sathenas /

¹ Nous citons d'après les éditions publiées dans la collection des CFMA.

- CLIGES
1067 [...] an la main au felon
qui *pires* est **de** Guenelon.
- 5, 58, 108 EREC
1593 et un rubi de l'autre part,
plus cler **qu'**escharbocle qui art
- LION
380 la fontaine verras qui bout,
s'est ele plus froide **que** marbres /
- CLIGES
832 Li cors est plus blans quatre doubles ;
plus clere **d'**ivoire est la trece.

Notre propos légitimé, nous allons envisager la situation dans son détail, à partir de l'ensemble de la disponibilité. Trois grandes constantes se dégagent d'emblée.

I, 1. On ne trouve jamais la comparaison avec **de** lorsque le groupe comparant est constitué d'une phrase complète, ou d'une phrase à verbe latent, mais muni d'une expansion :

- 6 EREC
1 Li vilains dit an son respit
que tel chose a l'an an despit
qui molt valt mialz **que** *l'an ne cuide* /
- GRAAL
8176 Cuidiez vos mialz **de** *lui* valoir
por ce que abatu l'avez ?
- 7, 54, 103 CHARRETE
2566 Au premier mes vint uns presanz
d'un chevalier a l'uis defors,
plus orgueilleus **que** *n'est uns tors*,
que c'est molt orgueilleuse beste /
- LION
284 que nule beste n'est tant fiere
ne plus orgueilleuse **de** *tor*.
- 8, 86 GRAAL
3582 Je te conuis mialz **que** *tu moi*,
que tu ne sez qui ge me sui.

CLIGES

204 mes tot ausi come la rose
est plus que nule autre *flors* bele ³

EREC

427 Plus ot que n'est la *flors* de lis
cler et blanc le front et le vis.

On n'a en revanche jamais le cas sujet avec **de**, et le développement d'une phrase latente devient impossible. Sans doute est-il facile d'opérer des rapprochements d'énoncés livrant apparemment le même message :

14, 79

EREC

3104 Savoir pooie sanz dotance
que tel chevalier ne *meillor*
ne savoit l'an **de** *mon seignor* /

LION

1660 molt volsist bien avoir seü
comant ele poïst prover
qu'an porroit chevalier trover
meillor c' onques *ne fu ses sire*,

mais le second énoncé ne saurait passer pour un développement du premier, au contraire de ce qui se produit dans les cas cités à l'exemple 11 : les conditions syntaxiques ne sont pas identiques d'un énoncé à l'autre, et le second est simplement une paraphrase, un équivalent du premier sur le plan de l'information, non sur le plan linguistique : * *meillor de mon seignor ne fu* est exclu.

I, 2. Inversement, on ne trouve jamais le démarcatif **que** lorsque le syntagme de référence est déterminé par un nombre, ou constitué d'un nombre : nous avons relevé 55 occurrences des types

15

GRAAL

5510 La pucele plus **de** *sissante*
merciz rant, le cheval fet prandre

3

GRAAL

2395 plus sage consoil et plus buen
li estuet croire *que le tuen*

peut passer pour un sujet (*que n'est li tuens*), mais aussi pour un régime (*que de croire le tuen*).

EREC

1176 chevaliers i ot plus **de** *cent* ⁴.

On rencontre, certes, le démarcatif **que** dans certains cas où le syntagme de référence est déterminé par un chiffre :

17

GRAAL

7450

a chascun des quepouz del lit
ot un escharbocle fermé,
qui gitoient mout grant clarté,
mout plus **que** .IIII. cierge espris.

Mais dans ce dernier cas, le développement du syntagme de référence en une phrase complète est possible et attesté :

18, 100

CLIGES

2709

et la luors de sa biauté
rant el palés plus grant clarté
ne feïssent quatre escharboncle,

alors que ni développement ni même équivalent paraphrastique ne sont disponibles pour GRAAL 5510 (ex. 15) ⁵. On a d'un côté une évaluation interne (**de**), et de l'autre une évaluation externe (**que**) ⁶.

4

Que est en usage lorsque l'évaluation, n'étant pas chiffrée, est moins particularisante :

16

CHARRETE

6238

si ot gent de mainte meniere
avoec lui venu plus **qu'***assez*.

5

? * *plus de merciz rant que se fussent sissante*

? * *chevaliers i ot plus que se fussent cent*

sont des paraphrases inattestées, et à peine concevables.

6

L'évaluation externe présente un caractère arbitraire ; d'un exemple à l'autre, le comparant varie : le parangon de la *clarté* est réalisé ici par *.IIII. cierge*, là par *quatre escharboncle* ; ailleurs par *l'escharbocle qui art* (EREC 1594), ailleurs encore par *l'ivoire* (CLIGES 833), *une verrine* (EREC 6811), *l'éclat du soloil* (EREC 1782 ; LION 428) ou du *plus bel jor d'esté* (CHARRETE 1491), la *glace* (EREC 2655). Voir encore les notes 22, 26, 29 et 51. Dans l'évaluation interne, il y a toujours un chiffre, qui varie, mais dont le support, quand il existe, est imposé : on ne peut mesurer la gratitude qu'en *merciz*, la foule des courtisans qu'en *chevaliers*.

I, 3. La répartition des démarcatifs fait apparaître une autre constante, légèrement moins stable : lorsque le syntagme comparant est l'expansion d'un verbe latent ⁷, le démarcatif est **que**, une cinquantaine de fois ; par exemple :

- 19 CLIGES
 2366 fors un felon, un renoié,
 qui amoit Alis le menor
 plus **qu'** *Alixandre le graignor*
- LION
 592 Plus a paroles an plain pot
 de vin **qu'** *an un mui de cervoise*
- CHARRETE
 5038 Et de ce ne dotes tu mie
 que il ne te soit granz enors
 se la te vient biens plus **qu'** *aillors*.

Nous avons **de** deux fois seulement :

- 20, 47 CLIGES
 919 Ja tant sovant nel remanbrasse
 se plus **d'** *un autre* ne l'amasse
- CLIGES
 4897 et des autres maint qui disoient
 que de neant moins ne prisoient
 le blanc chevalier tot de plain
 d'armes **de** *mon seignor Gauvain*.

Ces leçons sont toutes les deux dans CLIGES. Or cette section présente également la particularité d'offrir la seule occurrence de *flor* cas sujet que nous ayons relevée dans le corpus (voir ex. 13). Nous avons donc supposé que Guyot avait sous les yeux un modèle dont les usages ne correspondaient pas aux siens, et qu'il est intervenu pour les adapter ; mais il aurait incomplètement corrigé

⁷ Le développement en une phrase complète est réalisé, par exemple, dans

LION
 1524 De ce fust uns autres dolanz,
 que mialz amast la delivrance
 qu' *il ne feïst la demorance*.

13

CLIGES

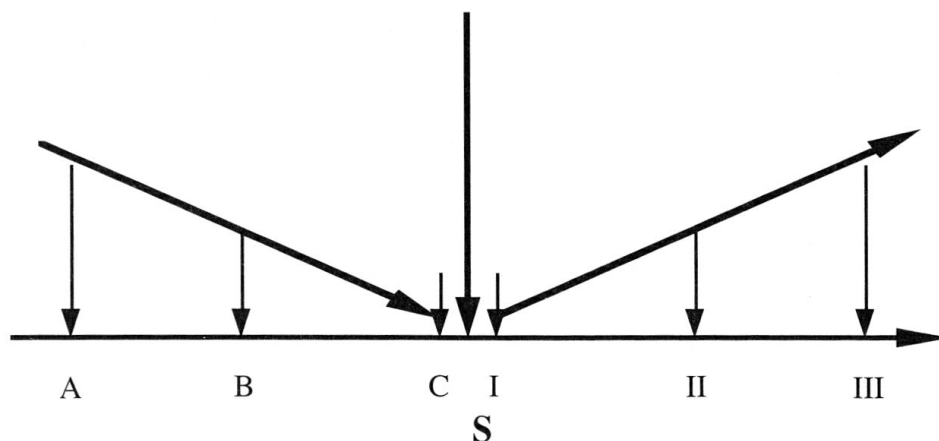
4857 ? Cligés plus blanc **de** flor de lis,
et aurait totalement manqué de vigilance pour les cas relevés à l'exemple 20, alors
que son usage personnel était

920 ? se plus **qu'** un autre ne l'amasse

4900 ? [de neant moins nel prisoient] **que** monseignor
Gauvain.

On peut donc tenir pour presque assuré que l'usage régulier est celui du démarcatif **que** lorsque le complément du comparatif est une expansion du verbe latent.

Il en va tout autrement, nous l'avons vu en confrontant les contextes cités en 0, du complément du comparatif sujet d'un verbe latent. Nous avons relevé 96 systèmes comparatifs avec **que** suivi d'un comparant sujet d'un verbe latent ou apparent, mais, en face, nous avons également relevé 52 systèmes comparatifs avec **de** où le syntagme comparant peut être paraphrasé par un syntagme comparant sujet d'un verbe latent ou apparent. Nous allons voir maintenant quels principes linguistiques guident le choix du démarcatif. Mais auparavant, nous systématiserons les remarques que nous venons de formuler en répartissant les effets disponibles sur les vecteurs antithétiques d'un double tenseur, de part et d'autre d'un seuil **S**⁸. A gauche, en décroissance de tension, un vecteur marchant à l'étroit, intériorisant, représente les effets réalisés à l'aide du démarcatif **de** (*avant*); à droite, en croissance de tension, un vecteur extériorisant, marchant au large, représente les effets réalisés avec le démarcatif **que** (*après*) ; en figure :



⁸ Ainsi que nous le faisons régulièrement, à la suite du regretté Gérard Moignet ; voir, pour notre dernière tentative, « *Cheval et destrier dans les romans de Chrétien de Troyes (BN 794)* », *Revue de linguistique romane*, 1989, pp. 397-433. Un schéma définitif est proposé à la fin de ce travail.

A droite, le vecteur marchant au large est propre à représenter les effets du complément démarqué par **que**, syntagme *large*, puisqu'il se réalise en une phrase, ou en une phrase amorcée :

- 21, 105 CLIGES
 4714 Et Cligés est venuz atant,
 plus verz **que** *n'est erbe de pré*,
 sor un fauve destrier comé /
- CLIGES
 4856 et l'andemain revenir voit
 Cligés, plus blanc **que** *flor de lis*,
 l'escu par les enarmes pris.

A gauche, le vecteur marchant à l'étroit est propre à représenter les effets du complément démarqué par **de**, syntagme réduit qui ne se réalise jamais en une phrase :

- 22 EREC
 3 * qui molt valt mialz **de** *l'an ne cuide*
- 23 CLIGES
 4373 * et molt plus gentix hom **que** *moi*

sont pareillement exclus. Ce que l'on peut alléguer ici, nous l'avons vu, ce sont des équivalences paraphrastiques (voir ex. 14). Encore ces équivalences ne sont-elles pas toujours possibles (voir note 4). La syntaxe permet donc de discriminer des effets de sens, dont chacun correspond à une saisie spécifique ; aussi avons-nous pratiqué des interceptions sur les deux vecteurs, trois à gauche, trois à droite. Plus elles sont éloignées du seuil, donc des unes des autres de part et d'autre du seuil, plus aisée est la discrimination des effets. En saisie précoce de gauche (saisie A), nous situons les effets du type

- 24 GRAAL
 5510 La pucele plus **de** *sissante*
 merciz rant, le cheval fet prandre ⁹,

qui s'opposent aux effets où on a une évaluation **externe** (vecteur **extériorisant**, démarcatif **que**) :

⁹ Mais une évaluation imprécise ne s'accommode pas du démarcatif inscrit sur un mouvement fermant ; de là l'opposition marquée entre EREC 1292 (*plus de vint*) et CHARRETE 6239 (*plus qu'assez*) ; voir les exemples 15 et 16.

CHARRETE

4537 et li jorz li a plus duré,
 a ce qu'il i a enduré,
que cent *autre*, ou *c'* uns anz entiers.

Non seulement **que** est exclu, mais encore aucun équivalent paraphrastique ne peut être ici proposé.

Avec la saisie B, des équivalents paraphrastiques peuvent être allégués, et même, on en trouve attestés :

26, 79 EREC
 3105 que tel chevalier ne meillor
 ne savoit l'an **de** *mon seignor* /
 LION
 1663 meillor *c'*onques *ne fu ses sires*.

A droite, nous avons en saisie II la phrase réduite à son sujet :

27, 82 LION
 78 que vos avez plus **que** *nos tuit*
 de cortiesie et de proesce,

et en saisie III, la phrase développée :

28, 64 GRAAL
 5387 Ele valt mialz **que** *vos ne fetes*,
 qui ses treces li avez tretes.

Pour ne pas surcharger la figure, nous n'avons pas représenté les saisies plus tardives de droite qui correspondent aux effets où le syntagme comparant est l'expansion d'un verbe latent (IV) ou apparent (V):

29 CLIGES
 599 einçois dure la chalors plus
 desoz la cendre **que** *desus*.
 30 EREC
 4112 [...] Plus alai hier
 asez **que** *je ne ferai hui*.

Et en effet, le régime est l'*après* du sujet : il y a des phrases sans régime, il n'en est point sans sujet ; le sujet est donc premier, et c'est pour cela qu'il ouvre l'énoncé

à verbe. Nous avons un témoignage formel évident de cette situation dans le fait qu'à la fonction prédicative ne correspond pour le sujet aucune forme spécifique ¹⁰:

LION
1709 que mialz valut cil qui conquist
 vostre seignor que *il ne fist* /

GRAAL
8186 adonques vos tesmoingneroie
 que vos vaudreiez mialz que *il*,

alors qu'il en va tout autrement quand il s'agit du pronom régime :

LION
6752 Celui qui ne *m'* ainme ne prise
 me feras amer mau gré mien /

LION
2032 en tel que plus vos aim que *moi* ¹¹.

Quant aux saisies C et I, elles sont, de part et d'autre du seuil, si proches l'une de l'autre qu'elles correspondent aux effets les plus malaisés à discriminer, ceux que nous avons répertoriés en O :

¹⁰ Il n'en va pas toujours de même lorsque deux pronoms sujets sont coordonnés: la forme prédicative de cas régime peut remplacer la forme unique de cas sujet, cette situation étant linguistiquement marquée (voir III, 3, ex. 63) :

CHARRETE
158 Kex, fet ele, que que ce soit,
 et ge et il l'otroierons /

CHARRETE
1802 siudrons *moi et toi*, se tu viax,
 le chevalier, hui et demain

CHARRETE
1897 qu'au lever covandroit set homes
 plus forz que *moi et vos* ne somes

LION
2503 s'irons tornoier *moi et vos*.

¹¹ La raison de cette situation est que le sujet est un *avant*, et que l'*avant* est en décroissance de tension : il y a incompatibilité entre la décroissance et la génération d'une forme prédicative, forme "lourde".

31, 55, 2	CLIGES	
	4724	tant con pins est plus biax que charmes et li loriers plus del seü
32, 59, 72, 4	GRAAL	
	7026	einz est pire que Sathenas /
	CLIGES	
	1068	qui pires est de Guenelon.

Nous allons maintenant aborder le détail de la répartition des deux démarcatifs.

II, 1. Nous avons donc à examiner 96 contextes avec un complément du comparatif démarqué par **que**¹², et 52 contextes avec un complément démarqué par **de** ; la proportion des compléments avec le démarcatif **de** est donc de 52/148 = 35%¹³. Si nous considérons la proportion des deux constructions concurrentes lorsque le syntagme comparant engage, de quelque façon que ce soit, les individus impliqués dans l'interlocution, identifiés par *je, tu, nos, vos*, la proportion passe de 34 à 75 %. Nous avons en effet relevé 18 exemples de telles comparaisons avec le démarcatif **de** et 6 de comparaisons avec **que** (voir pour ce dernier démarcatif **III, 3 - III, 6** et **IV**).

33	EREC	
	5969	Se miaudres de moi m'a conquis, liez an serai, ce vos plevis ; mes se il m'est si ancontré que pires de moi m'ait outré, de ce doi ge grant duel avoir ¹⁴ .
34	GRAAL	
	423	Es Isles de mer n'ot linage meillor del mien an mon aage.

(voir encore LION 525).

¹² Ce chiffre comprend la totalité des occurrences des phrases comparables avec les phrases démarquées par **de**, c'est-à-dire les phrases à verbe latent et les phrases à verbe apparent, ce verbe étant le verbe de la phrase comparée ou le verbe suppléant *fere*, sans expansion. Il y a 69 phrases à verbe latent et 27 à verbe apparent; la répartition des deux types d'énoncés est étudiée aux sections **IV** et **V**.

¹³ 49/145 = 34% si l'on ne tient pas compte de CLIGES 911 993 3513 (voir note 19).

¹⁴ Voir encore avec *meillor, plus, mialz de moi* EREC 1046 3224 ; CLIG. 4373 ; LION 522 3583 3854 5064.

- 35 EREC
 3104 Savoir pooie sanz dotance
 que tel chevalier ne meillor
 ne savoit l'an **de** *mon* seignor.
- 36 EREC
 625 Mes je ne quier meillor espee
 de celi que *j'ai* aportee.
- 37 GRAAL
 3012 ne n'i a nef, de ce me croi,
 greignor **de** cesti *ou nos* *somes*.
- 38 EREC
 821 ja cist espreviers vostres n'iert,
 que miaudre **de** *vos* le requiert.

(Voir encore EREC 3231 ; GRAAL 1041). On ajoutera à ces exemples

- 39 EREC
 3642 Onques ne fu de mere nez
 miaudres chevaliers **de** *cestui*

(= "de celui qui est parmi *nous*, et que je vous montre").

La coïncidence de l'univers clos de l'interlocution et du démarcatif **de**, dont les effets sont représentés sur un vecteur intériorisant, centripète, allant à l'étroit, va de soi ¹⁵.

II, 2. Pour ce qui est des références au délocuté, on en relève 31 occurrences (les exemples de CLIGES signalés à la note 13 exclus) dans des syntagmes comparants démarqués du syntagme comparé par **de**. Dans 20 cas, le comparant renvoie à un parangon *in præsentia*, ce qui crée une situation intériorisante : une relation de **contiguïté** est propre à être représentée sur un vecteur **convergent** :

- 40 CLIGES
 324 Doze furent, sanz *lor seignor*,
 dont je vos dirai tant sanz plus
 que miaudres **de** *lui* ne fut nus.

¹⁵ La sémiologie des pronoms de la première et de la seconde personne correspond tout à fait à cette situation réductrice : au contraire du pronom de la troisième, dont les effets sont inscrits sur un vecteur extériorisant, ils sont indifférents aux oppositions de genre et de nombre ; l'opposition régime direct / régime indirect est neutralisée (*il* me (te) *voit* / *il* me (te) *done*). *Nos* et *vos* ignorent toutes les oppositions.

- 41 EREC
 1367 je ai trois *palefroiz* molt buens,
 onques meillors n'ot rois ne cuens,
 un sor, *un vair*, et un baucen.
 Sanz mantir, la ou en a cent,
 1371 n'en a mie un meillor **del** *vair* :
 li oisel qui volent par l'air
 ne vont plus tost **del** *palefroï* ¹⁶.
- 42 CHARRETE
 5759 Mes tex dit sovant mal d'*autrui*
 qui est molt pires **de** *celui*
 que il blasme et que il despit.
- 43 CLIGES
 4732 mes plus est biax **de** *celui d'ier*,
 et plus de Lancelot del Lac ¹⁷.

On a enfin une situation intériorisante dans un syntagme comparant cataphorique, mais incluant explicitement la mention du lieu où se déroule l'action :

- 44, 66 GRAAL
 8804 celui qui plus li sanbla estre
 hunbles et preuz et serviabes
 et plus saiges et plus resnables
 de *toz les vaslez de la sale*.

En face de ces 21 exemples, nous avons relevé 16 occurrences de comparaisons avec le démarcatif **que** associant au syntagme comparé une phrase comparante complète ou incomplète, également dans une situation de contiguïté (voir **III, 3 - III, 6** et **IV**). La proportion des cas de démarcation avec **de**, qui était de 75% pour les situations envisagées en **II, I**, est donc ici de 57% : on peut supposer que, même référé à une situation intériorisante, le délocuté demeure l'*absent*, ainsi que le désignait E. Benveniste, à la suite des grammairiens arabes.

¹⁶ Lorsque le syntagme comparant inclut la référence *in absentia* à un parangon, on le démarcatif extériorisant **que** (voir plus loin **II, 3** ; **III, 1** et **V**) :

CHARRETE
 5628 et ses chevax estoit saillanz,
 et corranz plus **que** *cers de lande*.

¹⁷ Voir encore EREC 88 3229 4722 5852 6384 ; CLIGES 4723 ; LION 524 2499 ; CHARRETE 463 505 5833 ; GRAAL 4259 4801 5344 8176.

II, 3. Il nous reste à considérer 84 systèmes comparatifs à deux termes, les trois exemples litigieux de CLIGES toujours exclus. Jamais le référent désigné dans le comparant n'est impliqué dans la situation comparée ¹⁸ ; nous avons donc désormais des comparaisons d'incidence externe, par exemple :

46	CLIGES	
	204	Mes tot ausi come la rose est plus que <i>nule autre flors</i> bele ¹⁹ .
48, 102	CLIGES	
	3567	car le destrier au duc an mainne, qui plus ert blans que <i>nule lainne</i> ²⁰ .
49, 105	CLIGES	
	4714	Et Cligés est venuz atant, plus verz que <i>n'est erbe de pré</i> , sor un fauve destrier comé ²¹ .
50, 59	CHARRETE	
	3802	Donc le dut bien Lanceloz faire, qui plus ama que <i>Piramus</i> ²² .

¹⁸ On confrontera de façon significative

44 GRAAL
8806 et plus saiges et plus resnables
de toz les vaslez *de la sale* /

45 EREC
2409 ausi ert Enyde plus bele
que *nule dame ne pucele*
qui fust trovee *an tot le monde*.

(Voir encore EREC 1948 5855; GRAAL 116). Ainsi s'opposent la comparaison avec **de** (mouvement tendant vers la clôture) et la comparaison avec **que** (mouvement ouvrant).

¹⁹ Les autres exemples comparables dans EREC 1948 2409 5853; LION 406 536 2289 6495; CHARRETE 3172 3485 4539; GRAAL 116 143 4709 6667. C'est en face de ces 15 contextes que nous trouvons nos trois passages litigieux de CLIGES: 911 993 et

47, 13, 20 3513 N'estoit pas plus **d'** *un autre* forz.

Nous croyons donc que Guyot, ayant sous les yeux un modèle déconcertant, a parfois transcrit des usages qui n'étaient pas les siens. On peut se demander s'il y a lieu de conserver dans l'édition des leçons que l'évidence linguistique désigne comme aberrantes.

²⁰ Les autres exemples comparables dans EREC 1594 2655 6811; CLIGES 2405 3990 4394 4616 4724 4857 4876; LION 294 381 487 812 2369 2611 5932; CHARRETE 2703 3101 3608 5629 6677; GRAAL 242 392 1794 2208 6439 7320b 7453 8174. Il y en a en tout 31.

²¹ Les 9 autres exemples de cet effet dans EREC 427 5280; CLIGES 837 2711 3760; LION 322 837; CHARRETE 1913 2568.

²² Voir encore CLIGES 2749; CHARRETE 2135 6074; GRAAL 177 392 1312 4764 7206. Dans les effets répertoriés aux notes 20-22, le caractère arbitraire du choix du comparant est le

- 51, 104 EREC
6290 Enyde vient a son seignor,
et sa cosine o lui amainne,
plus bele **que** *ne fu Elainne*,
et plus gente et plus avenanz ²³.
- 52, 110 LION
31 car molt valt mialz, ce m'est a vis,
uns cortois morz **c'uns vilains vis** ²⁴.
- 53, 110 CHARRETE
5744 [...] car plus a eise
est uns malvés .C^m · tanz
que n'est uns preuz, uns combatanz.

En face de ces 74 exemples de comparaisons avec **que**, nous n'avons que 10 occurrences de comparaisons avec **de**. La proportion, qui était de 75% pour les effets examinés en **II, 1**, de 57% pour les cas répertoriés en **II, 2**, est tombée à $10/84 = 12\%$: il y a bien incompatibilité entre une situation de non-contiguïté et la démarcation avec **de**. Il nous reste à considérer les réalisations syntaxiques minoritaires, et le problème de la répartition des comparaisons *que il / que il ne fist*. Nous commencerons par tenter d'identifier la résistance qui, 10 fois, interdit la démarcation par **que** alors que la phrase comparante réfère à un parangon absolu.

III, 1. Le cas le plus facile à résoudre est celui de

- 54, 103, 7 LION
284 que nule beste n'est tant fiere
ne plus orgueilleuse **de tor**.

témoignage du non-engagement du référent dans la situation vécue ou dans la situation linguistique; à l'argument proposé à la n. 6 on ajoutera que le comparatif d'égalité entre ici en concurrence avec le comparatif d'inégalité : voir exemple 54 ; de l'exemple 48 on rapprochera, définissant également la robe d'un cheval,

EREK
2907 li premiers fu blans **come leiz**.

²³ Voir encore CHARRETE 6780 (ex. 119) ; GRAAL 14 57 (ex. 111).

²⁴ Voir encore CLIGES 2242 ; LION 1374 2520.

Nous avons ici une comparaison gnomique, apparemment identique, du point de vue du message, aux maximes du type:

LION

2518

et plus est dolz a essayer
uns petiz biens, quant il delaie,
c'uns granz, qui tot adés l'essaie.

Mais la généralité du propos est neutralisée par la présence de taureaux dans le troupeau, dont le contexte fait expressément mention, ce qui produit un effet de coréférence partielle :

LION

276

L'ostel gaires esloignié n'oi
quant je trovai en uns essarz
tors salvages, ors et lieparz ²⁵.

En revanche, on n'a aucun effet de ce type dans le portrait du chevalier arrogant: le choix du comparant est totalement conventionnel et arbitraire ; le démarcatif est alors **que** :

CHARRETE

2568

plus orgueilleus **que** *n'est uns tors* ²⁶.

Ailleurs, on rencontre des situations de contiguïté non pas formelles et explicites, mais fondées sur des associations notionnelles que le contexte impose peu ou prou. Dans

55

CLIGES

4724

tant con *pins* est plus biax que *charmes*,
et li *loriers* plus **del seü**,

on a deux comparaisons coordonnées, qui, l'une et l'autre, réfèrent des arbres à des arbres ; cet effet de symétrie crée une situation d'incidence interne ²⁷. Nous rencontrons un effet comparable dans

²⁵ On rencontre un effet d'ambiguïté identique dans CLIGES 4733 : Lancelot est un paragon absolu, disponible quelle que soit la situation ; il est aussi présent dans la situation évoquée (voir 4711 4713 4735 4744). Le texte est cité à l'exemple 43.

²⁶ Ce caractère est marqué par l'interchangeabilité des désignations du paragon : ailleurs, la violence est donnée comme le trait spécifique du sanglier (CHARRETE 3608; GRAAL 2208). Voir, sur ce point, les notes 6, 22, 29, 51.

²⁷ On note que les deux désignations des réalités confrontées comportent l'article zéro dans la première comparaison, et l'article *notoire* dans la seconde ; or l'article *notoire* est l'*avant* de l'article

- 56 GRAAL
 3002 [...] si aeschoit
 son ameçon d'un *poissonet*
 petit greignor **d'**un *veironet* :

Veironet est l'hyponyme de *poissonet*, et qui dit *poissonet* n'écarte pas de son esprit la référence implicite à *veironet* ²⁸. De même, dans

- 57 LION
 843 et des *haubers* les mailles volent,
 si que del sanc assez se toient ;
 car d'ax meïsmes sont si chaut
 lor *hauberc*, que li suens ne vaut
 a chascun gueres plus **d'**un *froc*.

Le *hauberc* et le *froc* appartiennent l'un et l'autre à la catégorie des protections du corps, et ils sont l'un et l'autre faits de mailles. Le premier se distingue notamment du second par une plus grande résistance aux agressions venues de l'extérieur. Si ce trait vient momentanément à s'effacer, le *hauberc* manque à la vocation spécifique qui le discrimine, et une relation de contiguïté entre les référents correspondant aux deux désignations peut surgir à l'esprit ; nous sommes ramenés aux cas que nous venons d'envisager.

L'effet suivant diffère des précédents en ce qu'il confronte non pas des individus entre eux mais un individu à une masse ; il est plus malaisé à justifier : on n'identifie pas à première vue la relation de contiguïté qui peut être établie entre la chevelure et l'ivoire :

- 58, 99, 5 CLIGES
 833 plus clere **d'**ivoire est la *trece*.

La référence interne est assurée par un acquis de l'expérience vécue : la présence du peigne dans la chevelure. Or le peigne est fait d'ivoire :

zéro, comme le montre l'opposition *filz le roi* (pas de préposition, vecteur en décroissance de tension) / *filz de roi* (vecteur en croissance de tension, allant au large). La notoriété précède la non-notoriété.

²⁸ A ce compte, on attendrait **de**, ne serait-ce qu'en raison de l'*adnominatio* dans
 CHARRETE

2134 antre ceste gent *sarradine*
 qui peior **que** *Sarrazin* sont.

L'effet de la dominance a été annulé ici par le pluriel, par définition mouvement allant au large, donc associé à **que**.

La beauté des anges est elle aussi un parangon de contiguïté permanente:

GRAAL

381

Mere, ne soliez vos dire
que li enge Deu nostre Sire
sont si tres bel c'onques Nature
ne fist si bele criature
n'el monde n'a si bele rien ?

Ainsi s'explique que nous puissions lire :

60, 109

CHARRETE

6668

tot le renovele et repere,
tot le remue et tot le change.
Or n'est mie moins biax **d'un ange**,
n'est mes roigneus n'esgeünez,
mes forz et biax ; si s'est levez.

On ajoutera que la métamorphose de Lancelot, sur laquelle le contexte insiste, tient du miracle, de sorte que le chevalier apparaît ici comme un être surnaturel, à la mesure des anges³¹. C'est le même type d'explication que nous proposerons pour commenter

61, 109

GRAAL

7026

a tot vostre cheval roncín,
qui plus est meigres **d'un poucin**.

Alors que le *veironet* et le *poissonet* ont un trait naturel commun évident, rien ne semble prédisposer la maigreur du *poucin* à servir de critère à qui veut évaluer celle d'un *roncín*. Mais la réalité culturelle révèle ici encore une contiguïté que ne laisse pas apparaître l'expérience vécue ; on lit en effet dans Morawski :

1340

Ne gras poucin ne sage Breton.

Cet acquis de la sagesse des nations crée donc un effet d'incidence interne, et nous sommes ramenés au cas précédent. En revanche, on chercherait en vain dans le

³¹ La beauté de Dieu est également un parangon acquis dans la sagesse des nations, et la mère de Perceval l'a sans doute enseignée comme tel à son fils ; si nous lisons

GRAAL

177

mes vos estes plus biax **que** Dex,
c'est qu'il n'y a aucune commune mesure entre Dieu et les hommes ; en revanche, les anges et les hommes sont associés par leur qualité de créatures de Dieu (GRAAL 384).

recueil de Morawski le moindre proverbe définissant la neige, la laine ou la fleur de lis comme les parangons absolus de la blancheur, l'herbe de pré ou la feuille de vigne comme réalisant idéalement l'éclat du vert (voir la note 51).

Une caution instituée permet donc seule un effet de contiguïté, et l'usage du démarcatif **de**, même en l'absence de toute condition contextuelle ou idéale favorable.

Il nous reste un exemple à commenter :

- | | | |
|----|-------|--|
| 62 | GRAAL | |
| | 6422 | Petit valoit moins de <i>Pavie</i>
li chastiax, qui molt estoit nobles / |
| | GRAAL | |
| | 1310 | mes an l'eve n'antra il mie,
qu'il la vit mout parfonde et noire,
et asez plus corrant que <i>Loire</i> . |

On a d'un côté une réalité ponctuelle (vecteur allant à l'étroit, **de**) de l'autre une réalité étendue (marche au large, **que**). A cela s'ajoute que la réalité ponctuelle est également une réalité politique, culturelle, et la réalité étendue une réalité naturelle. Or l'état de culture est l'*avant* de l'état de nature ³².

III, 2. Pour commenter les 10 exemples que nous venons de citer, minoritaires parmi ceux que nous avons répertoriés en **II, 3**, nous nous sommes donc fondé sur des critères sémantiques. Pour expliquer les cas minoritaires que nous avons relevés parmi les exemples dénombrés et classés en **II, 1** et **II, 2** (23/62 = 37%), nous userons de critères presque ³³ exclusivement syntaxiques.

Les effets avec le démarcatif **de** étant représentés sur un vecteur allant à l'étroit, la dominance est annulée lorsque les conditions de réalisation d'une

³² Dans un article publié dans les *Tralili de Strasbourg*, XXV, 1, 1987, pp. 209-240, « Le complément déterminatif dans les romans de Chrétien de Troyes (BN 794) », nous faisons observer, p. 223, que l'opposition *filz le roi (avant) / fille au seignor (après)* correspond à la hiérarchie *culture / nature* : et en effet, dans notre corpus, les fiefs des *seignors* sont toujours désignés par des noms de réalités naturelles, jamais ceux des rois, des comtes ou des ducs ; ainsi s'opposent *li rois de Bretaigne*, *li cuens de Colecestre* (EREC 1885) et *li sires de la Noire Espine* (LION 4699). La répartition des démarcatifs **de/que** confirme l'opérativité de l'argument.

³³ Une exception notable : on justifiera par un argument d'ordre sémantique l'opposition actuel, *avant (cuidiez vos valoir = cuidiez vos que vos valez) / inactuel, marqué, après*, l'alternance contextuelle contenue dans

phrase non marquée ne sont pas respectées. Tout écart par rapport à une norme restrictive engendre une phrase comparante démarquée de la phrase comparée par **que** ; et ce, que l'écart affecte la seconde ou la première phrase. Nous commencerons par considérer les écarts qui affectent la phrase comparante.

III, 3. Lorsque le parangon est constitué de deux éléments coordonnés, et non d'un seul, la démarcation par **de** est interdite : on opposera CLIGES 1527, exemple 92 (**que**) à EREC 1367-1373, exemple 41 (**de**), ainsi que

63, 92	CHARRETE	
	1896	Et sachiez que c'est chose certe qu'au lever covandroit set homes plus forz que <i>moi et vos ne somes</i> /
	EREC	
	3223	Li cuens respont : « Je pans et croi qu'il n'est mie plus biax de <i>moi.</i> »

III, 4. La désignation du parangon ne peut être alourdie d'aucune expansion :

64, 93	GRAAL	
	8176	Cuidiez vos mialz de <i>lui</i> valoir por ce que abatuz l'avez ?
	EREC	
	821	Ja cist espreviers vostres n'iert, que miaudre de <i>vos</i> le requiert /
	GRAAL	
	5387	Ele valt mialz que <i>vos ne fetes,</i> <i>qui ses treces li avez tretes,</i> <i>et batue, dont molt me poise</i> ³⁴ .
64, 3	GRAAL	
	8176	<i>cuidiez vos mialz de lui valoir</i> <i>por ce que abatu l'avez ?</i> [...]
	8186	<i>adonques vos tesmoingneroie</i> <i>que vos vaudreiez mialz que il.</i>

L'opposition de caractère sémantique est discriminée de l'opposition de caractère grammatical par le fait que la phrase comparante démarquée est à verbe zéro ; avec *il*, on trouve ailleurs la phrase complète (voir **IV, 6 - IV, 8** : EREC 5487 ; LION 1711 ; GRAAL 2293). A cela s'ajoute que l'ami de la *pucele* n'est pas vraiment évincé de l'actualité, et qu'on ne saurait achever l'énoncé sans arbitraire : *qu'il ne valt, ou qu'il ne valut ?*

³⁴ Voir encore GRAAL 17 (ex. 93).

- 65 CLIGES
6056 Mes Cligés an fet duel a certes,
tel qu'il s'an afole et confont
plus **que** *tuit li autre ne font* / ³⁵
- CHARRETE
503 Maintenant qu'il fu deschauciez
el lit, qui fu lonc et hauciez
plus **des** *autres* demi aune,
se couche sor un samit jaune.
- 67 EREC
5271 Li palefroiz fu biax et buens.
Ne valoit pas moins **que** *li suens*,
qui estoit remés a Limors /
- LION
523 Einsi del tot a meschief fui,
que je fui plus petiz de lui,
et ses chevax miaudres **del** *mien*.

(Voir encore EREC 1638, ex. 95 ; GRAAL 4998, ex. 82).

Quant au syntagme comparé, il doit également se présenter sous une forme canonique minimale, faute de quoi la démarcation par **de** se trouve pareillement évincée.

III, 5. Lorsqu'il revêt la forme d'une interrogation inversive, situation linguistique marquée, on a la démarcation d'*après* : ³⁶ GRAAL 1608 (ex. 94)/ EREC 3643 (ex. 39) et

- 69, 94, 1 CLIGES
4372 *N'est il plus biax* **que** *je ne sui*,
et molt plus gentix hom **de** *moi* ? /

³⁵ Voir encore, avec *tuit*, CLIGES 5295 ; LION 78 ; GRAAL 5007. Dans 66, 44 GRAAL

8806 et plus saiges et plus resnables
de *toz les vaslez* de la sale,

l'information intériorisante *de la sale* constitue une résistance qui annule la dominance.

³⁶ Lorsqu'il y a inversion, mais non pas phrase interrogative, la démarcation avec **de** est réalisée :

68 EREC
3642 Onques ne *fu* de mere nez
miaudres chevaliers **de** *cestui*.

EREC

1045 [...] or ai trové
meillor **de** *moi* et esprové.

Dans la comparaison avec **de**, aucune autre insertion n'est tolérée entre l'élément comparatif et le démarcatif, sinon le syntagme verbal :

70

GRAAL

1039 qu'an trestot le monde n'avra,
n'il n'i ert, n'an ne l'i savra
nul meillor chevalier **de** *toi* /

71

EREC

3104 Savoir pooie sanz dotance
que *tel chevalier ne meillor*
ne *savoit l'an* **de** mon seignor ³⁷.

Nous avons en effet la démarcation avec **que** dans tous les cas où un élément nominal, quelle qu'en soit la fonction, s'insère entre les deux termes de la comparaison :

72, 79, 120

CLIGES

1067 [...] an la main au felon
qui pires est **de** Guenelon /

CLIGES

2749 Si sot plus *d'escremie et d'arc*
que Tristanz, li niés au roi Marc.

73, 83

LION

112 A mialz vaillant et a plus sage,
mes sire Kex, **que** je ne sui
avez vos dit honte et enui /

CLIGES

4721 [...] Cist est an toz androiz
plus genz assez et plus adroiz
de celui d'hier as noires armes.

37

Voir encore EREC 3227 ; CHARRETE 5833 (ex. 74).

74

CHARRETE

5832

Ne set cui envoyer i puisse
qui mialz le quierre **de** celi
qui hier i ala de par li /

EREC

537

Molt est bele , mes mialz asez
valt *ses savoirs* **que** sa biautez

(voir encore EREC 1638, ex. 95 ; LION 1710, ex. 83) ;

GRAAL

2291

n'an tot le monde n'a maçon
qui **mialz** devisast *la façon*
del chastel **que** il li devisa

(voir encore CHARRETE 7052, ex. 118).

III, 6. On ajoutera à ces exemples trois contextes où un syntagme nominal sujet ou régime du verbe de la phrase comparée se trouve déplacé et figure après l'énoncé comparant ; c'est là une variante du cas précédent :

75

EREC

5486

Li plusor d'angoisse tressuent,
qui **plus** doutent **que** il ne fet
ou de sa mort ou de son let.

76, 96

LION

4836

Et la nuiz et li bois li font
grant enui, et plus li enuie
que la nuiz ne li bois, *la pluie* ³⁸.

On trouve un effet comparable dans

77

LION

4440

et quant il de vers moi s'an viennent
dons ai ge meillor conpaingnie
que tu n'as, *et meillor aïe* ³⁹.

³⁸ C'est la place -marquée- de *la pluie* qui commande le choix du démarcatif, non pas la coordination des syntagmes sujets, ainsi que le laisse supposer l'exemple 74 (EREC 538).

³⁹ On a un effet différent dans

LION

5064

Miaudre **de moi** a vos m'anvoie,
plus gentix fame et plus vaillanz,

où le second élément est non pas coordonné mais apposé au premier.

Nous avons jusqu'ici opposé les comparatives démarquées par **de** et les comparatives démarquées par **que** sans aborder le problème de la répartition des phrases démarquées par **que** à verbe latent (*avant*) et des phrases à verbe apparent (*après*). C'est cette question que nous nous proposons de traiter maintenant, en élargissant à l'ensemble de la disponibilité le stock recensé à la note 12.

IV, 1. La première observation que nous inspire le dépouillement notre corpus, c'est que la présence d'une référence temporelle dans l'énoncé comparant est incompatible avec la phrase elliptique, non pas celle d'une référence locale ; on confrontera CHARRETE 5040 et

78, 115	CLIGES 599	einçois dure la chalors plus desoz la cendre que desus
---------	---------------	---

à

EREC 4112	[...] Plus alai hier asez que que <i>je ne ferai</i> hui
--------------	---

CHARRETE 4018	onques n'oi plus mal que <i>j'ai</i> or ⁴⁰ .
------------------	---

C'est ainsi qu'on pourrait justifier (mais voir le commentaire de l'ex. 120) l'opposition

79, 72, 121	CLIGES 2749	si sot plus d'escremie et d'arc que <i>Tristranz</i> , li niés le roi Marc /
	CLIGES 2991	plus c' onques <i>Medea</i> n'an sot.

L'explication de cette situation est simple : l'espace, fini, est figuré sur un vecteur tendant à la clôture ; le temps, infini, est figuré sur un mouvement ouvrant. Le temps, mouvement irréversible vers l'*après*, ne saurait être divisé en saisies coexistant les unes avec les autres, alors que les saisies opérées sur l'espace sont synchroniquement contiguës.

⁴⁰ Voir encore EREC 4884 CLIGES 2991 4757 4783 ; LION 569 1581 1662 2171 6151 ; CHARRETE 2886 3466 ; GRAAL 7914.

IV, 2. Il apparaît donc que la phrase complète, *après*, peut être de règle dans les situations qui opposent des comparés et des comparants discriminés avec une particulière netteté. Nous en trouvons une confirmation dans l'exemple suivant, qui confronte un comparé et un parangon sans commune mesure hors de tout contexte, le comparé et le comparant étant de plus des régimes ⁴¹ :

81 LION
 1524 De ce fust uns autres dolanz,
 que mialz amast **la delivrance**
 qu'*il ne feïst la demorance*.

IV, 3. La situation est identique lorsque les informations apportées par le contexte discriminent de façon appuyée le comparé et le comparant : *tuit li autre*, qui isole doublement le comparé, entraîne l'apparition d'une phrase complète, non pas *tuit* et *autre* seuls :

82 CLIGES
 6056 Mes Cligés en fet duel a certes,
 tel qu'il s'an afole et confont
 plus que **tuit li autre** *ne font* /
 GRAAL
 5006 Il est plus biax et si valt mialz
 que **tuit cil** qui sont au tournoi
 LION
 77 C'est droiz que ma dame le cuit
 que vos avez plus que **nos tuit**
 de cortésie et de proesce ⁴²

⁴¹ Lorsque des incompatibles sujets sont opposés, on a la phrase sans verbe, le sujet étant l'*avant* du régime (voir note 11) : LION 32 (ex. 110) 2520 et

CLIGES
80 2242 **Amors** est pire que **Haïne**.
On a également la phrase avec verbe zéro lorsque le régime est un substantif subduit, qui n'apporte pas à l'énoncé un déséquilibre appréciable (voir note 56, exemple 117) :

CHARRETE
3179 car voirs est, n'an dotez de rien,
 qu'an puet plus feire **mal** que **bien**,
à plus forte raison lorsque les éléments comparés ne sont pas des satellites du verbe :

LION
1326 Je l'apel plus **malvés** que **preu**.

⁴² Voir encore, avec *tuit* seul CLIGES 5296 ; CHARRETE 3485 ; GRAAL 143 392. L'insuffisance de **tuit** à engendrer une phrase complète est rendue évidente par LION 78 : c'est un des trois

CHARRETE

4537

et li jorz li a plus duré,
a ce qu'il i a enduré,
que cent **autre**, ou c'uns anz antiers.

(Voir encore CHARRETE 463 505 (ex. 65) 3485 ; GRAAL 4709). On rapprochera de CLIGES 6056-58 ce contexte, qui oppose aussi un individu isolé à un ensemble, et qui réalise avec autant d'efficacité, quoique par d'autres moyens, la confrontation de l'être unique à une totalité :

GRAAL

4997

si le fet mialz que **cil** *ne font*
qui d'une part et d'autre sont.

IV, 4. Le pronom étant un signe de moindre étoffe que le nom, toute comparaison qui oppose un comparé nominal à un comparant pronominal fait de ce pronom le sujet ou le régime d'une phrase complète ; le manque de prédicativité du pronom se trouve ainsi compensé :

83, 72-77, 93

LION

1708

et si vos pruef par estovoir
que mialz valut **cil qui conquist**
vostre seignor que **il** *ne fist*.

84

EREC

2398

molt plus grant joie demenerent
d'Enyde que **de lui** *ne firent*.

Il n'en va pas de même lorsque c'est le comparé qui est pronominal : LION 3575 6279 ; GRAAL 3925 et

85

EREC

2235

après celui prisoit il plus
Erec, et plus **le** tenoit chier
que nes **un autre chevalier**

cas où un pronom sujet renvoie à un référent qui sert de parangon dans une phrase incomplète ; un deuxième contexte dans GRAAL 8187 (ex. 64), qui ne comporte pas d'environnement discriminant ; le troisième dans GRAAL 3582 (ex. 86). Nous avons en revanche relevé 11 comparatives où le parangon désigné par un pronom figure dans une phrase complète : EREC 5487 ; CLIGES 4372 ; LION 113 1710 4442 6256 ; CHARRETE 1898 7053 ; GRAAL 17 2293 5387. Voir **IV, 4 - IV, 6**.

GRAAL

723

et mout meillor beisier **vos** fet
que **chanberiere** que il et
an tote la meison ma mere,

non plus que dans les systèmes qui discriminent des syntagmes comparés et des syntagmes comparants grammaticalement homogènes :

86

GRAAL

3582

Je te conuis mialz que **tu moi**.

87

LION

1747

Et plus ainme ele **li** que **lui**.

(voir encore LION 2032 3665) ;

88

LION

2290

que sa **compaignie** amoit plus
que **compaignie** qu'il eüst
a chevalier que l'en seüst.

89

LION

5641

et si avoient gaignor peor
del lyeon que **de son seignor**.

(Voir encore EREC 1148 1345 1758; CLIGES 1524 6659; LION 593 3187 3650; CHARRETE 2432 2451 3241; GRAAL 1702 2396).

La nécessité de compenser le manque de prédicativité du pronom est révélée par d'autres traits. Nous venons de voir que deux régimes directs pronominaux sont démarqués l'un de l'autre sans que la phrase comparante soit achevée ; il n'en va pas de même lorsque nous avons des régimes indirects : le régime indirect est marqué par rapport au régime direct, c'est un *après* :

90, 87

LION

2032

an tel que plus **vos** *aim* que **moi** /

GRAAL

4470

ele ne **me** *plest* mie mains
qu'ele *fet* **vos**, mes plus, ce croi.

Rien ne s'oppose en revanche à ce que deux nominaux régimes indirects soient démarqués l'un de l'autre sans que la phrase comparante soit complète ; on a alors un régime prépositionnel :

- 91 EREC
1344 Sire, fet ele, molt grant honte
sera **a vos** plus qu'**a autrui**.

IV, 5. Un autre témoignage confirme la discrimination du pronom et du nom, et le manque de prédicativité du pronom : lorsque deux pronoms coordonnés sont sujets de la phrase comparante, le même phénomène de compensation joue, alors que le comparant nominal d'incidence interne s'accommode de la phrase à verbe latent (voir note 10) :

- 92 CHARRETE
1896 Et sachiez que c'est chose certe
qu'au lever convandroit set homes
plus forz que **moi et vos** *ne somes* /
- CLIGES
1525 molt est boene la cope d'uevre.
Et, qui la verité descuevre,
mialz que **l'uevre ne que li ors**
valent les pierres de defors.

IV, 6. Toutes les déformations de la phrase canonique minimale que nous avons signalées en **III, 4 - III, 6** engendrent le développement d'une phrase complète dans les seuls cas où le comparant est un pronom :

- 93, 64 GRAAL
16 Mes je proverai que li cuens
valt mialz que *cil ne fist* asez,
car il ot an lui amassez
toz les vices et toz les max
dont li cuens est mondes et sax /
- EREK
5271 li palefroiz fu biax et buens.
Ne valoit pas moins que *li suens*,
qui estoit remés a Limors.
- 94, 1 CLIGES
4372 *N'est il plus biax que* **je** *ne sui* ? /
- GRAAL
1607 Li drap que ma mere me fist
dont ne valent il mialz que **cist** ?

- 95, 119 LION
 112 A mialz vaillant et a plus sage,
 *mes sire Kex, que **je** ne sui*
 avez vos dit honte et enui /
- EREC
 1635 Les deus puceles d'un fil d'or
 li ont galoné son crin sor ;
 mes plus luisanz estoit *li crins*
 que **li filz d'or**, *qui molt est fins*.
- 96, 77 EREC
 5486 Li plusor d'angoisse tressuent,
 qui plus dotent que **il** *ne fet*
 ou de sa mort ou de son let /
- LION
 4836 et la nuiz et li bois li font
 grant enui , et plus li enuie
 que **la nuiz ne li bois**, *la pluie*.

Nous confronterons enfin deux contextes, où le verbe de la phrase comparante reçoit une expansion :

- 97 LION
 6255 que larges estiez *del rendre*
 plus que **je** *n'estoie del prendre /*
- CHARRETE
 3175 malvestiez, qui fet *honte* as suens
 plus que **proesce** *enor* as suens.

Si, dans le premier, il y a une phrase comparante complète, cela tient peut-être à la nature du pronom, plus probablement au fait que le syntagme comparé est incomplet : *larges estiez* et non ***vos** *estiez* ; nous aurions un effet de compensation de discours ⁴³, comme incite à le penser un autre passage, qui présente un état d'équilibre parfait, et offre de ce fait la phrase à verbe latent :

- 90, 55, 116 GRAAL
 86 Je te conuis mialz que *tu moi*.

⁴³ Nous examinons d'autres effets de rééquilibrage en V, 2.

Il nous reste à examiner 20 phrases complètes ⁴⁴, en face desquelles on a relevé 46 phrases incomplètes ⁴⁵. Dans tous les cas, le syntagme comparant désigne un parangon *in absentia*.

V, 1. Lorsque la comparaison démarque de la comparée une comparante désactualisée, on a une comparante à verbe plein ; l'écart entre l'actualisation et la désactualisation se trouve ainsi réduit :

98	GRAAL	
	240	Sire, sachiez bien antreset que Galois sont tuit par nature plus fol que bestes en pasture /
	LION	
	321	si m'esgarda, ne mot ne dist, ne plus c' une beste <i>feïst</i>

Le premier exemple démarque les Gallois des bêtes, sans référence à un comportement et à une situation spécifiques : « la nature veut que les Gallois *soient* en toute circonstance plus stupides que ne le *sont* les bêtes qui mangent du foin ». Le premier démarque le comparé du comparant, mais à l'occasion d'une situation actuelle : « Il me considéra sans piper mot, ainsi qu'un animal *l'eût fait à sa place* ». Le comparé est donc doublement discriminé du parangon dans la seconde phrase : il s'en sépare par son être et par son faire, ce que marque la phrase complète, qui est un *après*. On pourra associer à LION 322 CLIGES 1030 2711 ; LION 837 ; CHARRETE 1913 ; pour les cas comparables à GRAAL 242, voir notes 20 et 22.

On est embarrassé un instant par

99 , 108	GRAAL	
	7449	a chascun des quepouz del lit ot un escarboucle fermé, qui gitoient molt grant clarté mout plus que .IIII. cierge espris :

⁴⁴ A la liste donnée en **II, 3**, notamment aux notes 21 et 23, on adjoindra maintenant EREC 1782 3696 ; LION 428 ; CHARRETE 1490 ; GRAAL 7996.

⁴⁵ A la liste donnée en **II, 3**, notes 20, 22, 24, on ajoutera CLIGES 1024 et GRAAL 1823.

« que *n'eussent fait* quatre flambeaux allumés ». On attend donc *feïssent*, comme dans

100 CLIGES
 2709 et la luors de sa biauté
 rant el palés plus grant clarté
 ne feïssent quatre escharboncle.

Mais il faut ici considérer la nature des parangons. Les *cierges* sont des luminaires institués, notoirement voués, hors de toute situation, à éclairer une habitation, non pas les *escarboucles*, qui constituent ici un parangon sans relation nécessaire avec la situation. Un rapport de contiguïté est donc établi entre la *chanbre* où se trouve le lit et les *cierges*, quoique la situation identifie *cierge* comme désignant un parangon *in absentia* ; on ajoutera que cette relation contiguïté entre la *clarté* et les *cierges* est rendue plus étroite par la qualification *espris* ⁴⁶. La saisie est plus près du seuil, en un point du vecteur où l'interception qui correspond à la phrase complète n'est pas en vue. Cette situation n'est pas sans rappeler l'association illustrée par l'exemple 58 :

CLIGES
 833 Plus clere **d'**ivoire est la trece ⁴⁷.

V, 2. S'agissant de phrases minimales, sans surcharge, on constate que lorsque la première phrase, la comparée, est une phrase à verbe plein, la seconde, la comparante, est toujours à verbe zéro :

101 GRAAL
 177 mes **vos** *estes* plus biax que **Diex** ⁴⁸.

Inversement, lorsque la comparée est une phrase à verbe zéro, la comparante peut se présenter sous la forme d'une phrase à verbe apparent :

102 CLIGES
 836 vi del piz nu, sanz couverture,
 plus blanc que *n'est* la nois negiee ⁴⁹ /

⁴⁶ L'opérativité de cette précision est confirmée par les exemples 108 et 109.

⁴⁷ On a *que* et non *de* à l'exemple 99 en raison de l'expansion *espris*, qui introduit une surcharge.

⁴⁸ Ainsi que l'attestent les 23 exemples du corpus: EREC 2655 6811 ; CLIGES 2242 3568 3990 4394 4724 ; LION 294 381 812 2611 5932 ; CHARRETE 2135 3101 ; GRAAL 177 242 392 1312 1795 4764 6439 7206 8176.

⁴⁹ L'épithète détachée équivaut à une relative explicative elliptique (*qui plus ert blans* ...).

- GRAAL
6437 trova une pucele sole,
 qui miroit son vis et sa gole,
 qui *plus estoit blanche* que nois.
- 103, 111 CHARRETE
 2566 Au premier mes vint uns presanz
 d'un chevalier a l'uis defors,
 plus orgueilleus que *n'est* uns tors,
 que c'est molt orgueilleuse beste /
- GRAAL
 1793 et la pucele *vint plus jointe*,
 et plus acesmee et plus cointe
 que espreviers ne papegauz.
- 104, 121 EREC
 6290 Enyde vient a son seignor,
 et sa cosine o lui amainne,
 plus bele que *ne fust* Elaine,
 et plus gente et plus avenanz /
- GRAAL
 4763 devant le roi d'Escavalon,
 qui *plus ert biax* que Ausalon.

Le déficit que représente le degré zéro du verbe de la comparée est compensé par la présence du verbe dans la comparante, et, semble-t-il, d'une expansion du syntagme comparant, sauf lorsque le comparant est individué (EREC 6292, ex. 104 ; LION 428 ; CHARRETE 2568, ex. 103); on ne rencontre pas les types **plus blanc que n'est la nois* (ex. 102), **plus verz que n'est erbe*, ou *fueille* (ex. 105 et 106). On associera à ces exemples CLIGES 4715 (ex. 106) et

- 105, 113, 123 EREC
 5279 antre deus avoit une ligne,
 plus vert que *n'est* fueille de vingne,
 qui departoit le blanc del noir.

Ce que nous proposons comme règle n'est pas infirmé par les contre-exemples que nous avons rencontrés, presque aussi nombreux pourtant (quatre) que les exemples canoniques (cinq) ; outre que le type *comparée à verbe plein / comparante à verbe zéro* (ex. 101) est le seul attesté, nous ferons valoir que la

dominance est à chaque fois contrecarrée par une résistance qui a manifesté ailleurs sa souveraineté: l'argument de la notoriété ⁵⁰.

106

CLIGES

4714

Et Cligés est venuz atant,
plus verz que n'est erbe de pré,
 sor **un** fauve destrier comé /

CLIGES

4856

et l'andemain **revenir** voit
 Cligés, *plus blanc* que *flor de lis*,
 l' escu par **les** enarmes pris.

On relève deux marques de la notoriété dans le second exemple, cependant que le premier est marqué par la non-notoriété : **revenir** / *venir* ; *le, les* / *un*. On a de même une marque de la notoriété dans

107

CLIGES

4614

Cligés, qui ot ce et escote,
 sist sor **Morel**, s'ot armeüre
plus noire que more meüre :

le nom, au contraire de **un fauve destrier**, désigne par définition un individu no-toire, et il y a une relation de contiguïté entre *Morel* et le parangon qui définit la couleur de la robe du cheval, la *more*.

On a encore une relation d'incidence interne dans

108

EREC

1593

et un rubi de l'autre part,
 plus *cler* qu'*eschabocle qui art* :

le choix d'une autre pierre précieuse pour évaluer l'éclat d'un rubis crée un rapport de contiguïté entre le comparé et le parangon, et l'écart entre le comparé et le comparant *in absentia* est réduit par la sélection sémique qu'opère la relative: elle ne retient du parangon que le trait *éclat diffusé*, le plus propre à l'instauration d'une relation de contiguïté entre le comparant et un comparé identifié comme *cler*. Nous venons de formuler une hypothèse identique à propos de l'opposition des exemples 99 et 100 (GRAAL 7452 / CLIGES 2711). La même limitation est perceptible dans

50

Ces cas particuliers ont un trait commun avec les exemples de type canonique : le comparant est muni d'une expansion, complément déterminatif (ex. 106) adjectif (ex. 107), relative (ex. 108 et 109).

109

CHARRETE

6676

et cil lieemant la vesti,
plus *legiers* que *oisiax qui vole* :

qui vole ne retient de l'ensemble des propriétés de l'oiseau que celle qui est en accord avec la situation : évaluer la rapidité d'action ; on a encore un effet de contiguïté. Cette sélection semble du reste reçue, présente en permanence à la conscience collective (voir ex. 59-61), puisque nous lisons ailleurs :

EREC

1372

Li oisel *qui volent par l'air*
ne vont plus tost del palefroï ⁵¹.

Avec les cas qui nous restent à examiner, nous exploitons les arguments qui nous ont permis de discriminer le fonctionnement de la phrase comparante incluant un parangon pronominal et celui de la phrase incluant un parangon *in præsentia* nominal ⁵².

V, 3. Lorsque deux substantifs comparants sont coordonnés, on a la phrase complète :

110

LION

31

car molt valt mialz, ce m'est a vis,
uns cortois morz c'**uns vilains vis** /

CHARRETE

5744

[...] car plus a eise
est uns malvés .C^m · tanz
que *n'est* **uns preuz, uns conbatanz** ⁵³.

⁵¹ Cette limitation réduit l'arbitraire du choix du parangon, lequel se trouve quasiment imposé. Alors que le parangon du vert peut être ici la *fuelle de vingne* (EREC 5280), là l'*erbe de pré* (CLIGES 4715), celui du blanc tantôt la *nois, negiee* ou non (CLIGES 837 3990 6439), tantôt la *laine* (CLIGES 3567; GRAAL 7320b), ou la *flor de lis* (EREC 428; CLIGES 4857), nous ne croyons pas que l'éclat exceptionnel d'un rubis pût être évalué autrement que par référence à l'*escharbocle qui art*: la *verrine* qui sert à identifier la splendeur du sceptre d'Erec (EREC 6811) n'eût pas convenu. Voir les notes 6, 22, 26, 29.

⁵² Nous commentons plus loin la coïncidence qui, dans le fonctionnement de la comparante, associe le comparant pronominal et le comparant nominal *in absentia*; voir **VI**.

⁵³ La symétrie de traitement du comparant pronominal est ici illustrée par

CHARRETE

63

1897

qu'au lever covandroït set homes
plus forz que **moi et vos** *ne somes*.

V, 4. Il en va de même lorsque le syntagme comparant est muni d'une expansion de poids, une relative explicative ou toute autre expansion de même intensité ⁵⁴ :

- 111 GRAAL
 13 c'est li cuens Phelipes de Flandres,
 qui mialz valt *ne fist Alixandres*,
 cil que l'an dit qui tant fu buens ⁵⁵ /
- GRAAL
 7205 que pucele n'est ele pas,
 einz est pire que *Sathenas*.
- 112 CLIGES
 3760 s'est plus tornanz que *n'est la tronpe*,
 que l'escorgiee mainne et chace /
- CHARRETE
 3100 Bien s'iert sor l'espee tenuz,
 qui plus estoit tranchanz que *fauz*.

V, 5. La même situation se réalise lorsque c'est le syntagme verbal qui reçoit une expansion; le surplus d'information entraîne encore un déséquilibre compensé par la présence du verbe :

⁵⁴ Lorsque l'expansion n'est pas détachée, et fournit une information négligeable ou prévisible, on n'a jamais la phrase à verbe zéro : on opposera notamment à CLIGES 3760 (ex. 112) les exemples 108, 109, 119 (CLIGES 2405) et

CLIGES
 4875 si s'antrevient d'un eslais,
 plus tost *que cers qui ot le glais*
 des chiens qui après lui glatissent.

La spécificité du cerf, donné également comme paragon de la rapidité dans CLIGES 2405 et CHARRETE 5628, est en effet un comportement d'expérience permanente dans une société où l'activité cynégétique est une fonction instituée, au même titre que la pratique des armes, comme le montre

CHARRETE
 3430 n'est pas ça venuz por esbatre,
 ne por *berser* ne por *chacier*,
 einz est venuz por porchacier
 et son pris croistre et aloser.

⁵⁵ Voir encore GRAAL 57 ; on peut également mentionner ici le témoignage de CHARRETE 2568 (ex. 103), et rapprocher de ces exemples, incluant un comparant pronominal, GRAAL 17 (ex. 93) 5387 (ex. 64).

- 113 CHARRETE
2702 Plus se fierent menuemant
que *cil qui met deniers an mine* /
- EREK
3694 que il desoz ses piez fraignoit
les chailloz plus delivremant
que *mole ne quasse fromant*.
- 114 LION
5932 si devint plus noire que *terre* /
- CHARRETE
1488 ors .C^m· foiz esmerez
et puis autant es foiz recuiz
fust plus obscurs que *n'est la nuiz*
ancontre le plus bel jor d'esté ⁵⁶.

⁵⁶ Voir encore EREK 1782 ; LION 428.

- 115 GRAAL
7996 qu'il dura plus que uns des jorz
antor Natevité ne dure

n'appartient pas à ce type. Et en effet, alors que dans l'ex. 114 l'expansion est linguistiquement superflue, *antor Natevité* est asservi au substantif et constitue le second élément d'un composé ; la phrase devient impossible si on le supprime. Si cette "expansion" d'incidence interne entraîne la présence du verbe dans la phrase comparante, cela tient à son statut sémantique : *antor Natevité* réfère à la temporalité (voir plus haut IV, 1). Lorsque l'on a un composé sans référence à la temporalité, le verbe demeure latent :

- GRAAL
8176 plus fussiez muz que *maz en engle*

- GRAAL
241 que Galois sont tuit par nature
plus fol que *bestes en pasture*

On a également une référence interne, mais d'une autre sorte dans

- 116, 55 GRAAL
1821 et mialz li venoit el vis
li vermauz sor le blanc asis
que li sinoples sor l'argent .

Cette référence interne est ici un fait de discours ; elle est engendrée par la double symétrie *li vermauz* / *li sinoples* ; *sor le blanc* / *sor l'argent*. Pour ce qui est de

- 117 CLIGES
1024 qu'or an sai plus que *bués d'arer*,

nous observerons que la phrase à verbe apparent ne semble pas y être possible, en raison du statut linguistique de l'infinitif, qui est celui d'un nom subduit : *d'arer* ne déséquilibre pas l'énoncé d'une façon sensible ; voir aussi la note 41 pour le commentaire de CHARRETE 3180.

V, 6. Nous avons vu plus haut que toute insertion autre que celle du syntagme verbal entre l'élément comparatif et le démarcatif était incompatible avec la démarcation par **de** (**III, 5**). Nous avons vu aussi que, lorsque le comparé était un pronom, **que** était toujours suivi de la phrase complète :

118, 74 CHARRETE
 7051 Lanceloz nel redote mie,
 car il savoit **plus d'escremie**
 la mitié *que cil n'an savoit.*

Tel semble être également le cas lorsque le comparant désigne un parangon externe :

119 CLIGES
 2404 Boen vant orent, la nés s'an cort
 assez plus tost que *cers qui fuit* /
 CHARRETE
 6777 [...] un destrier d'Espagne,
 tel qui plus tost cort **par chanpaigne,**
 par bois, par tertres et par vax
 que ne fist li boens Bucifax ⁵⁷.

V, 7. Enfin, on a la phrase complète lorsqu'un élément de la comparée se trouve déplacé après la comparante: on adjoindra le témoignage des exemples 103-105, autrement expliqués, à celui de

121, 96 EREC
 427 Plus ot que *n'est la flors de lis*
 cler et blanc le front et le vis /
 LION
 292 Je m'aprochai vers le vilain,
 si vi qu'il ot **grosse la teste**
 plus que *roncins ne autre beste* ⁵⁸.

⁵⁷ Une exception apparente à cette répartition :

120 CLIGES
 2749 si sot plus **d'escremie et d'arc**
 que Tristanz, li niés le roi Marc,

où le rééquilibrage est assuré par l'apposition, le cumul de l'apposition et du verbe apparent n'étant pas attesté.

⁵⁸ C'est aussi le cas, rappelons-le, dans le cas d'un comparant pronominal :

VI Il est temps de conclure. Les systèmes comparatifs d'inégalité que nous avons considérés nous ont permis d'isoler tout d'abord les comparaisons qui opposent un comparé à un comparant d'incidence interne ; la démarcation par *de* y est majoritaire : nous en avons relevé, confrontant ce que l'on peut confronter (voir note 12), 39 occurrences, en face desquelles nous avons dénombré 23 cas de comparaison avec le démarcatif *que* et une comparante elliptique ou pleine ($23 / 62 = 37\%$) : voir notre analyse en **II, 1 - II, 2**. S'agissant du comparant *in absentia*, nous en avons relevé seulement 10 exemples dans des phrases démarquées de la comparée par *de* (soit $10 / 84 = 12\%$) : voir **II, 3**.

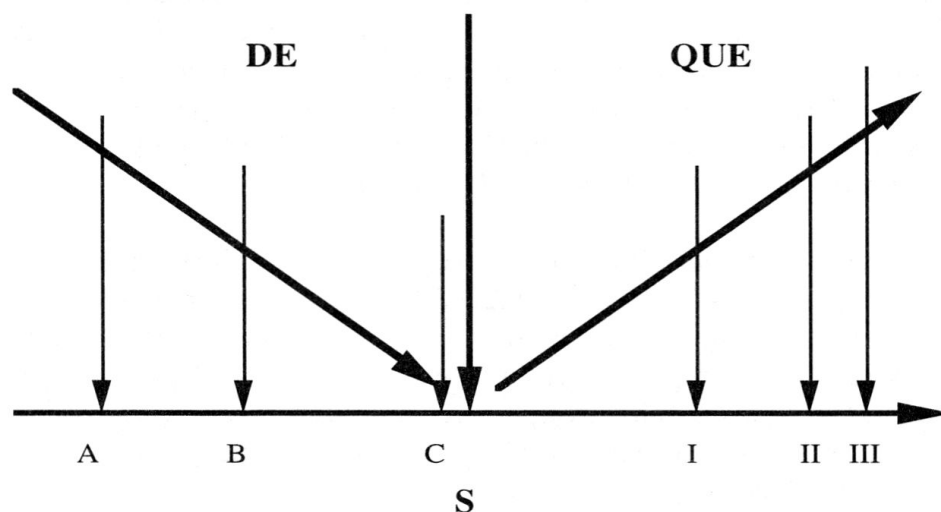
Puis nous avons identifié les résistances qui s'opposaient victorieusement aux dominances : l'existence d'une contiguïté, le plus souvent extra-linguistique, impose le démarcatif *de* alors que le comparant est extérieur à la situation (**III, 1**). Inversement, les écarts par rapport à un schéma canonique restrictif relevés soit dans la phrase comparante soit dans la phrase comparée interdisent la démarcation par *de* alors même que le comparant et le comparé sont associés par une relation de contiguïté (**III, 3-III, 6**) .

Ces déformations conduisent dans presque tous les cas à la génération d'une phrase complète lorsque le comparant est un pronom (voir **IV, 3 - IV, 6**), en raison de la nature linguistique du signe, sémantiquement déficitaire par rapport au nom.

Elles provoquent également la génération d'une phrase complète lorsque le paragon est un critère *in absentia*, (voir **V**) ; ici, la compensation n'est pas un rééquilibrage imposé par la nature du signe, mais par sa position sur le vecteur de droite : loin du seuil, à une saisie proche de la saisie ultime, représentant la phrase complète ; la moindre marque venant affecter la situation environnante entraîne un déplacement vers la saisie la plus tardive, celle qui représente les réalisations à verbe apparent. Ce qui distingue le fonctionnement du comparant pronominal de celui du comparant nominal *in absentia* c'est que le premier est régi par une mécanique interne, le second par une mécanique externe.

En revanche, le comparant nominal d'incidence interne est moins affecté par les modifications contextuelles ; il figure deux fois seulement dans une phrase complète : CLIGES 6058 et GRAAL 4997 (ex. 82).

Nous pouvons maintenant représenter la situation telle qu'elle nous apparaît en définitive sur le schéma suivant, qui ne conserve que les éléments comparables:



Saisie A, précoce : les cas où le comparant, toujours d'incidence interne, est représenté par un pronom. Nous sommes loin du seuil, le mouvement de décroissance est à peine amorcé : dans les cas de démarcation par *que*, la phrase comparante est le plus souvent une phrase pleinement constituée (voir note 42):

- | | | |
|----|--------|--|
| 33 | LION | |
| | 3854 | Mialz de <i>moi</i> ne se doit nus plaindre. |
| 69 | CLIGES | |
| | 4372 | N'est il plus biax que <i>je ne sui</i>
et molt plus gentix hom de <i>moi</i> ? |

Saisie B, moyenne: les cas où le comparant d'incidence interne est représenté par un nom. Nous sommes plus près du seuil, et, dans la plupart des cas de démarcation par *que*, la phrase qui suit le démarcatif est à verbe réduit, ce qui est le témoignage d'un engagement plus grand sur le vecteur allant à l'étroit (voir IV, 4 - IV, 6).

Saisie C, tardive. Cette saisie représente les 10 cas où la phrase contenant un comparant d'incidence externe est démarquée de la comparée par *de*. En face, nous avons une large majorité de phrases démarquées par *que* : nous sommes donc très près du seuil, au-delà duquel le mouvement s'inverse.

De l'autre côté du seuil, nous pratiquons aussi trois interceptions sur le vecteur croissant.

Saisie I, moyenne, symétrique de B : nous avons ici les cas où le comparant nominal (et, beaucoup plus rarement, pronominal) d'incidence interne figure dans une phrase à verbe zéro :

95	EREC 1635	Les deus puceles d'un fil d'or li ont galonné son crin sor ; mes plus luisanz estoit <i>li crins</i> que li filz d'or , <i>qui molt est fins</i> .
----	--------------	--

Saisie II, tardive, symétrique de A⁵⁹: les syntagmes comparants renvoyant à un paragon *in absentia*. La fréquence relative des phrases à verbe plein attestées dans ce cas montre que nous situons immédiatement au-delà de la saisie II la

Saisie III, très tardive, qui représente la comparante à verbe plein :

105	CLIGES 4714	Et Cligés est venuz atant, plus verz que <i>n'est</i> erbe de pré , sor un fauve destrier comé /
	CLIGES 4856	et l'an demain revenir voit plus blanc que flor de lis , l'escu par les enarmes pris.

Université de Paris X-Nanterre

André ESKÉNAZI

⁵⁹ Cette symétrie de part et d'autre du seuil marque le point commun qui associe le pronom et le comparant nominal *in absentia* : la possibilité qui leur est presque exclusive de figurer dans une comparante à verbe apparent. Cette saisie, tardive, correspond également à la saisie tardive de gauche (saisie C), ce qui permet de rendre compte de

55	CLIGES 4724	tant con pins est plus biax que charmes, et li loriers plus del seü.
----	----------------	---

